

L'atteinte de ce niveau de sécurité optimal nécessite que les gouvernements s'engagent à créer et à maintenir les conditions suivantes, et ce, pour chaque individu :

1. Un climat de cohésion et de paix sociale ainsi que d'équité protégeant les droits et libertés, tant au niveau familial, local, national qu'international;
2. Le respect des valeurs et de l'intégrité physique, matérielle ou psychologique des personnes;
3. La protection de la vie et la prévention des blessures;
4. L'accès à des moyens efficaces de prévention, de contrôle et de réhabilitation pour assurer la présence des trois premières conditions.

Ce projet, tel que soumis, visait à fournir au *Centre canadien pour le développement de la politique étrangère* les positions et les politiques actuellement privilégiées par les gouvernements et les principales ONG concernées par le problème des armes légères et les résultats de recherches sur une gamme des solutions les plus prometteuses à ce jour. Il poursuivait les objectifs suivants, qui - par la nécessité de se conformer au budget qui a finalement été accordé au projet- ont été regroupés afin de développer les paramètres nécessaires au développement d'un Indice de sécurité individuelle (ISI). Cet indice permettra éventuellement d'évaluer l'efficacité des différentes mesures visant à limiter l'accès aux armes dans le monde. Les objectifs visés par cet ISI sont de cumuler des données relatives aux armes à feu et légères dans différentes régions ou pays ; d'effectuer des comparaisons sur une base étatique ; de diagnostiquer plus rapidement sur les causes d'insécurité relatives aux armes et qui caractérisent une situation ou un pays donné. Ce travail visait à jeter les bases menant au développement opérationnel de cet indice.